

La République du 27 décembre 2019

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ao_pp_69854810



Commune d'Orthez Sainte-Suzanne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Relative au projet de 1^{ère} révision allégée du Plan local
d'urbanisme de la commune d'Orthez Sainte-Suzanne

Par arrêté en date du 16 décembre 2019, le maire de la commune d'Orthez Sainte-Suzanne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme d'Orthez Sainte-Suzanne. Le projet de première révision du Plan Local d'Urbanisme a été transmis à l'autorité environnementale qui a donné son avis le 13 décembre 2019.

L'enquête publique se déroulera du **jeudi 16 janvier 2020 à 9 heures jusqu'au samedi 15 février 2020 à 12 heures inclus**.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- sous format papier, au service urbanisme de la mairie d'Orthez, 10 bis, avenue Francis Jammes, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30, le jeudi de 13 h 30 à 17 heures, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- sous format numérique sur les sites internet de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne (www.mairie-orthez.fr) et de la Communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cclacqorthez.fr) et accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti au service urbanisme sur un poste informatique mis à disposition du public.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu au service urbanisme de la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels,
- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : commune d'Orthez Sainte-Suzanne sise 1 place d'Armes BP 119 - 64301 Orthez Cedex
- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique du service urbanisme de la mairie : urbanisme@mairie-orthez.fr.

M^{me} Karine LE CALVAR, commissaire-enquêteur, désignée par décision du Tribunal administratif en date du 5 décembre 2019, recevra le public au service urbanisme de la commune, les :

- **jeudi 16 janvier 2020 de 9 h à 12 heures**
- **samedi 15 février 2020 de 9 h à 12 heures**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne et de la Communauté de communes de Lacq-Orthez. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de l'enquête, sera soumis à approbation du conseil municipal de la commune d'Orthez Sainte-Suzanne le projet de révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

ao_pp_69857020

Nos communes
investissent

→ PAU

ao_pp_69835340

Habitelem
Groupe ActionLogement

AVIS D'ATTRIBUTION
Marché de travaux

Procédure adaptée Niveau 4

Accord-cadre à bons de commande
pour l'exécution des travaux
de plomberie, sanitaire et chauffage
& contrat d'entretien et maintenance
pompes de relevage et surpresseurs

Maître d'ouvrage : Habitelem - 5 allées
Catherine-de-Bourbon - 64000 Pau
tél. 09 71 16 71 16

Marché attribué : ETS Rivière - 1 rue
Larregain - 64140 Lons

Lieux : résidences Habitelem - secteur
Béarn et Soule : 4079 logements

Démarrage du marché : 1^{er} janvier 2020

Durée du marché : 1 an